

News du comité central Février 2025

Le CC a siégé le 11 février à la Haus des Sports à Ittigen. C'est avec plaisir que nous vous relatons ci-après les discussions et les décisions les plus importantes de cette séance.

Fédération

Assemblée des délégués

Le CC a approuvé l'ordre du jour de l'AD du 5 avril 2025 à Bâle. Selon les News du CC de décembre dernier, il a entre autres été décidé de présenter aux délégués une augmentation progressive des taxes.

Avec l'invitation à l'assemblée des délégués tous les membres ont reçu une brochure d'information détaillées. Le comité central et le comité directeur informeront en détail sur les étapes prévues dans les prochains jours, lors de quatre séances d'information en ligne. L'invitation aux séances d'information a également été envoyée avec l'invitation à l'AD. De plus des représentants du comité central et du comité directeur assisteront aux assemblées des délégués à venir des associations cantonales pour présenter les mesures prévues. D'autres informations à ce sujet se trouvent sur le site web de l'AD ([Link](#)).

Admission de sociétés

Les sociétés suivantes ont été admises par le CC :

- CA Monthey-Chablais (VS) société
- Maun.ten.St.Moritz (GR) société
- AthleticFit (ZH) société
- TV Pratteln Aktiv Sport (BSBL) société
- STV Illhart-Sonterswil (TG) société FSG

Extension de CoA

Le CC a approuvé les extensions des CoA suivantes :

- Termen Athletics rejoint LG Oberwallis
- TSV Hinterforst et STV Sennwald rejoint LG Rheintal
- TV Unterseen rejoint LG Thun

Compétitions

Règlement CSI / Règlement sur les taxes

Le CC a approuvé diverses adaptations dans le règlement CSI :

- Désormais, des équipes complètes de club s'aligneront - hommes et femmes confondus classés ensemble. Dans chaque ligue exactement 8 clubs seront représentés. Les disciplines restent les mêmes, à l'exception du relais qui sera désormais couru sous forme de relais Mixed.
- Rien ne change dans la ligue de promotion.
- En conséquence de ces nouveautés, le règlement des taxes a été révisé sans incidence sur les coûts : Pour une équipe CSI de ligue nationale, par exemple, les

taxes d'enregistrement doivent désormais être payés en bloc, soit 400 CHF au lieu de 200 CHF par sexe.

Attribution de compétitions

Le CC a attribué les compétitions suivantes :

- CS de Steeple 2025 TV Olten
- CSI LNA 2025 Stade-Lausanne Athlétisme
- CSI LNB 2025 LA Bern
- CSI LNC/LP 2025 TV Riehen
- CS 10 km 2026 Rhylauf Oberriet
- CS de semi-marathon 2026 StraLugano

Championnats 2026

Nous cherchons encore un organisateur pour les CS de concours multiple 2026. Les organisateurs intéressés sont priés de s'annoncer à bettinazoller@swiss-athletics.ch .

Dates de la fédération

- 28.03.2025 : Swiss Running Forum, Fribourg
- 05.04.2025 : AD Swiss Athletics, Basel

Ittigen, le 24 février 2025

Swiss Athletics

Christoph Seiler
Président

Markus Lehmann
Directeur général